

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-790688

18 2368

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

3561

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KAZMANE, NABIL

Date de naissance :

11/01/70

Adresse :

235 Bv Yacoub el moussem de 15

Tél. :

06 58 25 05 68

Total des frais engagés :

583,30

Dhs

Cadre réservé au Médecin *Dacteur Fatima BELLAMY*

O. R. L.
21, Place Charles Nicet
(Face Institut Pasteur)
Tel. 48.36.80 - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation :

17/08/2013

Nom et prénom du malade :

KAZMANE, NABIL

Age : 43

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

otite moyenne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17.08.93	9		300.00	INP : 991910373 Docteur Pierre BELLAL O. M. L. Place Charles Nicé 27 Place Charles Nicé Institut Pasteur Place Charles Nicé 30 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE LIBRE KISSI Nawal Rue Rouissi (Mosquée El Baha) Site d'El Jadida Oasis - Casablanca Tél: 0522 25 50 31 - Fax: 0522 20 10 97</p>	17/8/23	263,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ARMACI LE KISSI KASSIM Rue Rouissi (Mosquée Route d'El Jadida Oasis - Casablanca 0522.25.50.31 - Fax : 0522.25.51.41			

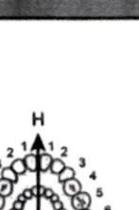
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F
PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	21433552
	00000000
	00000000
	11433553
B	

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

O.R.L.

الاختصاصية في أمراض
الاذن - الأنف - الحنجرة

21, Place Pasteur - 2ème Étage N° 8
(Face Institut Pasteur) Casablanca
Tél. : 0522 48 36 80

إقامة باستور، 21 ساحة لويس باستور الطابق الثاني
رقم 8 في المستشفيات الدار البيضاء
فأرورون سف : 0522 48 36 80

Casablanca, le : 17.08.2023 الدار البيضاء في :



Kazmaoui Nabil

138,30 د. - Augmenté (332)

10,00

2 P

(m)

au mi

15

15

د. - Effervescent (338) :

19,00 3 P le mat x 6

15

د. - Antibio - Sphalerum x 1

32,90 III 8 P (345)

15

د. - Exodeit solution :

appliquer en cas de deuil

PHARMACIE LES ARCADES
KISSI NAWAL
3, Rue Rouissi (Mosquée El Batha)
Route d'El Jadida Dasis - Casablanca
Tél 0522.25.50.31 - Fax : 0522.25.51.41

ANTIBIO SYR

19,40

Doctor Fatima BELLAMY
O. R. L.
21, Place Charles Nicoll
(Face Institut Pasteur)
Tel. 0522.48.36.80 - Casablanca

J. Bayceter Creuë

en cas de Crève

22,70

253,30



LOT : GY8293
PER : 03 2026
PPV : 22 70

Docteur Farid *MD*

O. F. L.

21, Place Charles Nicet
(Face Institut Pasteur)
Tel. 49.90.00 - Casablanca

PHARMACIE LES ARCADES
3, Rue KISSI Nawaï
Route d'El Jadida Oasis - Casablanca
Tél. 0522.25.50.31 - Fax : 0522.25.51.41

EFFIPRED® 20 mg

EFFIPRED®
(Prednisolone)

PPU 400H00
EVP 42-25

EFFIPRED®

20 mg
20 Comprimés
effervescents



Effervescents à 5 mg
Effervescents à 20 mg

Effervescents à 5 mg
... sous forme de métasulfobenozoate de sodium) 5 mg
..... 1 comprimé effervescent

Effervescents à 20 mg
... sous forme de métasulfobenozoate de sodium) 20 mg
..... 1 comprimé effervescent

PROPRIETES

EFFIPRED® est un glucocorticoïde à usage systémique, utilisé principalement pour ses propriétés antiinflammatoire, antiallergique et immunodépressive.

INDICATIONS

Affections rhumatologiques, respiratoires, ORL, ophtalmologiques, neurologiques, néphrologiques, néoplasiques, infectieuses, hématologiques, endocrinianes, digestives, dermatologiques, et dans les connectivites et collagénoses.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION

- Se conformer strictement à la prescription du médecin.
- Prendre les comprimés dissous dans un verre d'eau au cours des repas, de préférence en une prise le matin.

CONTRE-INDICATIONS

- Tout état infectieux non traité par antibiotiques ou antimycosiques.
- Certaines viroses en évolution (herpès, varicelle, zona, hépatite)
- États psychotiques encore non contrôlés par un traitement.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET MISE EN GARDE

En cas de traitement prolongé :

- Observer un régime pauvre en sucres et enrichi en protéines et en calcium
- Réduire l'apport en sodium en tenant compte de la teneur en sodium du comprimé (43 mg de sodium par comprimé à 20 mg et 28,6 mg de sodium par comprimé à 5 mg).
- Ne jamais arrêter brutalement le traitement mais diminuer progressivement les doses en suivant la prescription de votre médecin.

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE
AUGMENTIN 500_{mg}/62,50_{mg} Comprimé

1 prise = 1g = 2 comprimés à 500mg/62,50mg
= le contenu d'1 alvéole

Les 2 comprimés d'Augmentin 500mg doivent
être avalés de préférence au début des repas.

جرعة واحدة = 1غ = قرصين = محتوى قفاعة واحدة

من الأفضل بلع القرصان في بداية الطعام

PPV: 138,30 DH
LOT: 651019
PER: 10/24